

**M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), a ouvert, samedi, à Tunis, les travaux d'un séminaire sur le thème : « pour une meilleure gestion des risques de crédit : crédit bureau ».**

**M. BACCAR a mis l'accent sur le choix de la Tunisie, sous l'impulsion du Président BEN ALI, pour l'ouverture de l'économie et des marchés tout en assurant le suivi de l'innovation dans tous les domaines, notamment, de la communication et l'information.**

**Il a souligné l'appui à toute initiative pouvant avoir un impact positif sur l'environnement des affaires et l'accélération de la mise à niveau du secteur bancaire.**

Le gouverneur de la BCT a ajouté qu'au moment où les établissements de crédit tunisiens parachèvent le programme de renforcement de leurs assises financières et se préparent à adopter les nouvelles normes internationales de calcul des fonds propres, basées justement, sur l'évaluation des risques réels, ce thème est d'une grande actualité.

Il a rappelé, dans ce sens, que l'adoption du dispositif Bâle II, constitue un défi à relever pour le secteur bancaire et représenterait une opportunité pour les bureaux de crédit.

Les banques, explique-t-il, étant amenées à affiner l'analyse dans le cadre des systèmes de notation interne sur lesquels sont fondées les nouvelles normes de gestion du risque de crédit, chercheraient à mieux connaître chaque client, son actif et son passif bancaire, ses garanties, la structure et la maturité de ses dettes... autant d'outils qui collent au savoir faire des bureaux de crédit.

Le gouverneur de la BCT a passé en revue les étapes franchies dans la mise sur pied d'une nouvelle centrale d'information.

Créée depuis plus de 35 ans, la centrale d'information a connu des évolutions certaines : désormais, c'est un produit de technologie évoluée, basé sur un système ouvert et largement paramétré, en harmonie avec les normes et les standards internationaux et constituant un excellent outil d'aide à la décision en ce qu'elle permet de renseigner sur la situation financière des entreprises et des particuliers et sur leur capacité à rembourser leurs dettes.

Et de préciser que la réussite de ce projet, grâce à la qualité du partenariat entre la profession bancaire et la BCT, est confirmée par les 20 millions de mouvements enregistrés par an, le nombre d'interrogations quotidiennes qui avoisinent les 3500, la qualité et le degré de détail des données recensées et la rapidité avec laquelle les informations traitées sont retournées au secteur.

La réussite de la centrale des risques oeuvre unique en son genre en Afrique et dans le monde arabe, a contribué à l'amélioration du classement de la Tunisie dans le rapport de la Banque Mondiale « Doing Business » et ce, grâce à la note attribuée à l'indicateur relatif à la divulgation de l'information sur les crédits et qui évalue la qualité et l'étendue des informations que la centrale est en mesure de fournir.

M. BACCAR estime que rien n'interdirait la coexistence entre les centrales publiques d'informations et le crédit bureau, dans la mesure où le contenu des informations qui y sont consignées ne sont, nécessairement, pas identiques.

En effet, la centrale d'informations avec un réservoir important d'informations utiles à l'appréciation du risque d'insolvabilité, n'émet pas de jugement quant à la capacité du client à honorer ses engagements, n'évalue pas son risque de défaut et n'établit ni score ni cotation. Autant d'outils, aujourd'hui, maîtrisés par les bureaux de crédit installés de par le monde.